

Proposition de communication : *La transformation du droit des océans par l'exigence de conservation de l'environnement marin. L'exemple du développement du régime des fonds marins internationaux dans la zone du Traité sur l'Antarctique.*

La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer du 10 décembre 1982, ultérieurement amendée par l'Accord relatif à l'application de la partie XI du 28 juillet 1994, a mis en place un régime complet concernant les fonds marins situés au-delà des juridictions nationales. Ces fonds marins internationaux – la Zone, aux termes de l'article 1^{er} de la Convention –, ainsi que leurs ressources, sont le patrimoine commun de l'humanité. Ils ont été confiés à l'Autorité Internationale des Fonds Marins, qui détient tous les droits sur ces ressources et agit au nom de l'humanité toute entière. Les fonctions de gestionnaire de l'Autorité lui ont été initialement principalement attribuées afin de permettre l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des fonds marins internationaux et de leur sous-sol.

Alors que l'Accord précité faisait encore l'objet de négociations, des voix se sont élevées au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies afin que le régime *sui generis* institué en Antarctique soit modifié, de manière à ce que le régime juridique de la Zone y soit applicable. Un temps indécise, cette situation a finalement été résolue par l'adoption de diverses mesures. L'élément le plus déterminant a été l'adoption du Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement, qui a entraîné l'abandon de la Convention sur la réglementation des activités relatives aux ressources minérales de l'Antarctique et dont l'article 7 dispose qu'au sein de la zone couverte par le Traité, « [t]oute activité relative aux ressources minérales, autre que la recherche scientifique, est interdite. »

Le champ d'application géographique du régime universel gouvernant les fonds marins internationaux instauré par la Convention de Montego Bay a donc été réduit par le Protocole de Madrid, lui-même mis en place pour répondre à une exigence de protection et de conservation de l'environnement marin.

Ce régime dérogatoire semble pourtant directement contraire aux dispositions de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, ainsi qu'à l'article 311§6 de cette Convention, dont l'objet est de prévoir les relations avec d'autres conventions et accords internationaux, qui dispose que « les États Parties conviennent qu'aucune modification ne peut être apportée au principe fondamental concernant le patrimoine commun de l'humanité énoncé à l'article 136 et qu'ils ne seront parties à aucun accord dérogeant à ce principe. »

L'alinéa 3 de ce même article énonce par ailleurs un principe d'interdiction pour les États d'être parties à un accord dont les dispositions vont à l'encontre des principes fondamentaux de la Convention ou qui seraient susceptibles d'empêcher la réalisation de son objet et de son but.

Usant d'une approche qui peut être qualifiée d'idéaliste et d'une méthode objectiviste, et empruntant également à la théorie de la gouvernance globale, l'auteur se propose de démontrer que l'interaction des deux régimes gouvernant les fonds marins internationaux n'est pas conflictuelle, que le conflit de normes apparent n'existe en réalité pas. En effet, c'est au contraire l'adéquation des principes et objectifs du système du Traité sur l'Antarctique avec certains principes fondamentaux de la Convention de Montego Bay qui a permis la cohabitation et même l'articulation des deux régimes. Concernant les objectifs du système Antarctique, il s'agit notamment de la coopération internationale en matière scientifique, de la référence aux intentions et principes de la Charte des Nations Unies, et de l'affirmation selon laquelle le « développement d'un régime global de protection de l'environnement en Antarctique et des écosystèmes dépendants et associés est de l'intérêt de l'humanité toute entière ». La démonstration de l'évolution du droit international de la mer concernant les fonds marins internationaux dans la zone Antarctique, par l'exigence de protection et de conservation de l'environnement marin sera néanmoins nuancée par l'approche, certes à moyen terme, de la date à laquelle le Protocole de Madrid pourra être remis en cause, et par la lente érosion du *statu quo* territorial due à la multiplication des demandes d'extension de plateau continental comprenant des espaces situées dans la zone Antarctique. L'auteur se propose donc d'achever son intervention par l'évocation de l'évolution du rôle de l'Autorité Internationale des Fonds Marins. En effet et ainsi que cela a déjà été

évoqué, le rôle de l'Autorité avait initialement été envisagé comme un rôle de gestionnaire en vue de permettre d'exploration et l'exploitation des fonds marins internationaux. Ce rôle a néanmoins évolué, l'Autorité démontrant depuis sa création sa capacité pleine et entière, et non résiduelle, à agir pour la protection et la conservation de l'environnement marin. Ceci ressort notamment de certaines dispositions adoptées par l'Autorité, avec par exemple l'article 33§2 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone, qui fait référence au « principe de précaution posé dans le principe 15 de la Déclaration de Rio » et aux « meilleures pratiques écologiques ». De nombreux auteurs évoquent également la possibilité de confier à l'Autorité un rôle dans le cadre de l'instauration d'un régime encadrant les ressources génétiques marines, ceci y compris dans la zone Antarctique. Cette dernière possibilité serait un moyen pour l'Autorité de se voir confier un premier rôle dans cet espace. Tout en démontrant une fois encore la constante évolution du droit de la mer, elle ouvrirait la porte à une évolution du rôle de l'Autorité vers une fonction plus affirmée de conservation et de protection de l'environnement, en particulier dans la zone australe, mais il ne s'agit là bien entendu que de perspectives.

Bibliographie indicative

Documents officiels :

- *Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982*, New York, 28 juillet 1994, Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1836, No. 31364, p. 3.
- *Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer*, Montego Bay, 10 décembre 1982, Nations Unies, *Recueils des Traités*, vol. 1833, 1834 & 1835, no. 31363, p. 3.
- *Décision de l'Assemblée concernant le Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone*, Kingston, 4 mai 2010, ISBA/16/A/12/Rev.1.
- *Décision de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins concernant le Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone*, Kingston, 22 octobre 2012, ISBA/18/A/11.
- *Protocole relatif à la protection de l'environnement*, Madrid, 4 octobre 1991, Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2941, No. 5778, p. 1.
- *Traité sur l'Antarctique*, Washington D.C., 1^{er} décembre 1959, Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 402, no. 5778, p. 71.

Ouvrages :

- BERMEJO Romualdo, *L'Antarctique et ses ressources minérales : Le nouveau cadre juridique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 205 p.
- BOISSON DE CHAZOURNES Laurence, *Interactions between Regional and Universal Organisations, A Legal Perspective*, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2017, 382 p.
- HARRISON James, *Making the Law of the Sea. A Study in the Development of International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 316 p.
- JOYNER Christopher C. & THEIS Ethel R., *Eagle Over the Ice, The U.S. in the Antarctic*, Hanover (New Hampshire), University Press of New England, 1997, 303 p.
- JOYNER Christopher C., *Governing the Frozen Commons. The Antarctic Regime and Environmental Protection*, Columbia, University of South Carolina Press, 1998, 352 p.
- LEVY Jean-Pierre, *La Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer Histoire d'une négociation singulière*, Paris, Pedone, 1983, 159 p.

- LEVY Jean-Pierre, *Le Destin de l'Autorité Internationale des Fonds Marins*, Paris, Pedone, 2002, 236 p.
- TASSIN Virginie, *Les défis de l'extension du plateau continental*, Paris, Pedone, 2013, 494 p.

Chapitres d'ouvrages collectifs :

- CARRILLO SALCEDO Juan-Antonio, « De la Déclaration de 1970 sur les fonds marins et leur sous-sol à l'Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer », in CASADO RAIGON Rafael et CATALDI Giuseppe [Dir.] *L'Evolution et l'Etat actuel du droit international de la mer, Mélanges de droit de la mer offerts à Daniel Vignes*, Bruxelles, Bruylant, 2009, pp. 83-91.
- CRAWFORD James, « The Antarctic Treaty after 50 Years », in FRENCH Duncan, SAUL Matthew & WHITE Nigel D., *International Law and Dispute Settlement, New Problems and Techniques*, Oxford & Portland, Hart Publishing, 2012, pp. 271-296.
- DUPUY Pierre-Marie, « The Deficiencies of the Law of State Responsibility Relating to Breaches of 'Obligations Owed to the International Community as a Whole': Suggestions for Avoiding the Obsolescence of Aggravated Responsibility », in CASSESE Antonio [Ed.] *Realizing Utopia*, Oxford, Oxford University Press, 2012, pp. 210-226.
- DUYCK Sébastien, « Polar Environmental Governance and Nonstate Actors », in PINCUS Rebecca and ALI Saleem H. [Eds], *Diplomacy on Ice, Energy and the Environment in the Arctic and Antarctic*, New Haven, Yale University Press, 2015, pp. 13-40.
- HAWARD Marcus, « The Law of the Sea Convention and the Antarctic Treaty System: Constrains or Complementarity ? », in HONG Seoung-Yong & VAN DYKE Jon M. [Eds.], *Maritime Boundary Disputes, Settlement Processes, and the Law of the Sea*, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2009, 304 p., pp. 231-251.
- HEAP John A., « The Role of Scientific Advice for the Decision-Making Process in the Antarctic Treaty System », in WOLFRUM Rüdiger [Ed.] *Antarctic Challenge III*, Berlin, Duncker & Humblot, 1988, 589 p, pp. 21-28.
- JACOBSSON Marie, « Building the International Legal Framework for Antarctica », in BERKMAN Paul Arthur, LANG Michael A., WALTON David W. H. and YOUNG Oran R. [Eds.], *Science Diplomacy. Antarctica, Science, and the Governance of International Spaces*, Washington D.C., Smithsonian Institution Scholarly Press, 2011, pp. 1-17.
- JACOBSSON Marie, « The Antarctic Treaty System : Legal and Environmental Issues – Future Challenges for the Antarctic Treaty System », in TRIGGS Gillian and RIDDELL Anna [Eds.], *ANTARCTICA. Legal and Environmental Challenges for the Future*, London, British Institute of International and Comparative Law, 2007, pp. 1-16.
- JARMACHE Elie, « Vingt ans après. Les Fonds Marins », in DOUMBÉ-BILLÉ Stéphane et THOUVENIN Jean-Marc [Eds.], *Mélanges en l'honneur du Professeur Habib Slim. Ombres et lumières du droit international*, Paris, Pedone, 2016, pp. 191-203.
- JOYNER Christopher C., « Potential Challenges to the Antarctic Treaty », in BERKMAN Paul Arthur, LANG Michael A., WALTON David W. H. and YOUNG Oran R. [Eds.], *Science Diplomacy. Antarctica, Science, and the Governance of International Spaces*, Washington D.C., Smithsonian Institution Scholarly Press, 2011, pp. 97-102.
- KATEKA James L., « Protection and Preservation of the Marine Environment in the Area under UNCLOS », in HESTERMEYER, KÖNIG, MATZ-LÜCK, RÖBEN, SEIBERT-FOHR, STOLL and VÖNEKI [Eds.], *Coexistence, Cooperation and Solidarity, Liber amicorum Rüdiger Wolfrum*, Vol. 1, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2012, pp. 919-931.
- KAYE Stuart, « The outer continental shelf in the Antarctic », in OUDE ELFERINK Alex G. & ROTHWELL Donald R. [Eds.], *The Law of the Sea and Polar Maritime Delimitation and Jurisdiction*, The Hague, Martinus Nijhoff Publishers, 2001, pp. 125-137.
- KOLB Robert, « Conflits entre normes de *jus cogens* », in *Droit du pouvoir, pouvoir du droit. Mélanges offerts à Jean Salmon*, Bruxelles, Bruylant, 2007, pp. 481-505.

- KOSKENNIEMI Martti, « International Law in the World of Ideas », in CRAWFORD James & KOSKENNIEMI Martti [Eds.], *The Cambridge Companion to International Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, pp. 47-63.
- KOSKENNIEMI Martti, « Projects of World Community », in CASSESE Antonio [Ed.] *Realizing Utopia*, Oxford, Oxford University Press, 2012, pp. 3-13.
- KUNOY Bjorn, « Legal Problems Relating to Differences Arising between Recommendations of the CLCS and the Submission of a Particular State », in SYMMONS Clive R. [Ed.], *Selected Contemporary Issues in the Law of the Sea*, Martinus Nijhoff Publishers, Leiden, 2011, pp. 305-338.
- MANN BORGESE Elisabeth, « The Common Heritage of Mankind: From Non-living to Living Resources and Beyond », In ANDO Nisuke, MCWHINNEY Edward, WOLFRUM Rüdiger [Eds.] *Liber Amicorum Judge Shigeru Oda*, Vol. 2, The Hague, Kluwer Law International, 2002, pp. 1313-1334.
- MOLENAAR Erik J., OUDE ELFERINK Alex G. and ROTHWELL Donald R. « Interactions between Global and Regional Regimes : Trends and Prospects », in MOLENAAR Erik J., OUDE ELFERINK Alex G. and ROTHWELL Donald R. [Dir.] *The Law of the Sea and the Polar Regions, Interactions between Global and Regional Regimes*, Martinus Nijhoff Publishers, Leiden 2013, pp. 389-417.
- OUDE ELFERINK Alex G. and ROTHWELL Donald R., « Challenges for Polar Maritime Delimitation and Jurisdiction: The Current Regime and its Prospects », in OUDE ELFERINK Alex G. & ROTHWELL Donald R. [Eds.], *The Law of the Sea and Polar Maritime Delimitation and Jurisdiction*, The Hague, Martinus Nijhoff Publishers, 2001, pp. 337-354.
- REY-ANEIROS Adela, « The Protection of the Antarctic Environment », in FERNANDEZ-SANCHEZ Pablo Antonio [Ed.], *New Approaches to the Law of the Sea. In Honor of Ambassador José Antonio de Yturriaga-Barberan*, New York, Nova Science Publishers, 2017, pp. 217-228.
- SAVINI M., « Le Système des Nations Unies et le Régime de l'Antarctique », In *Mélanges à la mémoire de Jean Carroz, Le Droit de la Mer*, Rome, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 1987, 282 p., pp. 233-266.
- SCOTT Shirley V. « The evolving Antarctic Treaty System: Implications of accommodating developments in the law of the sea », in MOLENAAR Erik J., OUDE ELFERINK Alex G. and ROTHWELL Donald R. [Dir.] *The Law of the Sea and the Polar Regions, Interactions between Global and Regional Regimes*, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2013, pp. 17-34.
- WERNER Wouter G., « Mankind's territory and the limits of international law-making », in LIIVOJA Rain and PETMAN Jarna [Eds.], *International Law-making – Essays in Honour of Jan Klabbers*, London, Routledge, 2014, pp. 103-118.
- WOLFRUM Rüdiger, « Le régime de l'Antarctique et les Etats tiers », in *La Mer et son droit, Mélanges offerts à Laurent Lucchini et Jean-Pierre Quéneudec*, Paris, Pedone, 2003, pp. 695-704.

Articles de périodiques :

- ARCARI Maurizio, « La contribution de l'Avis consultatif du 1^{er} février 2011 de la chambre du Tribunal International du Droit de la Mer au droit de la responsabilité internationale », in *Annuaire du Droit de la Mer*, Tome XVI, 2011, pp. 351-365.
- ARMAS-PFIRTER Frida M., « How Can Life in the Deep Sea Be Protected ? », in *The International Journal of Marine and Coastal Law*, 24, 2009, pp. 281-307.
- DE MARFFY Annick, « L'Antarctique : Quatre ans de débat à l'ONU », in *Espaces et ressources maritimes*, 1987, n°2, pp. 3-31.
- DOPAGNE Frédéric, « Remarques sur les aspects institutionnels de la gouvernance des régions polaires », in *Annuaire Français de Droit International*, vol. 55, 2009, pp. 601-614.

- DUPUY René-Jean, « Le statut de l'Antarctique », in *Annuaire Français de Droit International*, vol. 4, 1958, pp. 196-229.
- DUPUY René-Jean, « Le Traité sur l'Antarctique », in *Annuaire Français de Droit International*, vol. 6, 1960, pp. 111-132.
- FRANCKX Erik, « The International Seabed Authority and the Common Heritage of Mankind : The Need for States to Establish the Outer Limits of their Continental Shelf », in *The International Journal of Marine and Coastal Law*, vol. 25, 2010, pp. 543-567.
- FROZEL BARROS Natalia, RICARD Pascale, « Analyse d'un compromis : Le lancement des négociations pour un accord de mise en œuvre de la CNUDM sur la biodiversité marine au-delà des limites de la juridiction nationale », in *Annuaire du Droit de la Mer*, Tome XIX, 2014, pp. 197-220.
- HOLMILA Erkki, « Common Heritage of Mankind in the Law of the Sea », 1 *Acta Societatis Martensis*, (2005), pp. 187-205.
- JARMACHE Elie, « La pratique de la Commission des Limites du Plateau Continental », in *Annuaire Français de Droit International*, vol. 54, 2008, pp. 429-441.
- LEVY Jean-Pierre, « Les Bons offices du Secrétaire général en faveur de l'universalité de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : L'adoption de l'Accord du 28 juillet 1994 », in *Revue Générale de Droit International Public*, 1994-4, pp. 871-898.
- SCOVAZZI Tullio, « L'exploitation des ressources génétiques marines au-delà des limites de la juridiction nationale », in *Annuaire du Droit de la Mer*, Tome XVI, 2011, pp. 321-335.
- VIGNES Daniel, « La Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique », in *Annuaire Français de Droit International*, vol. 26, 1980, pp. 741-772.